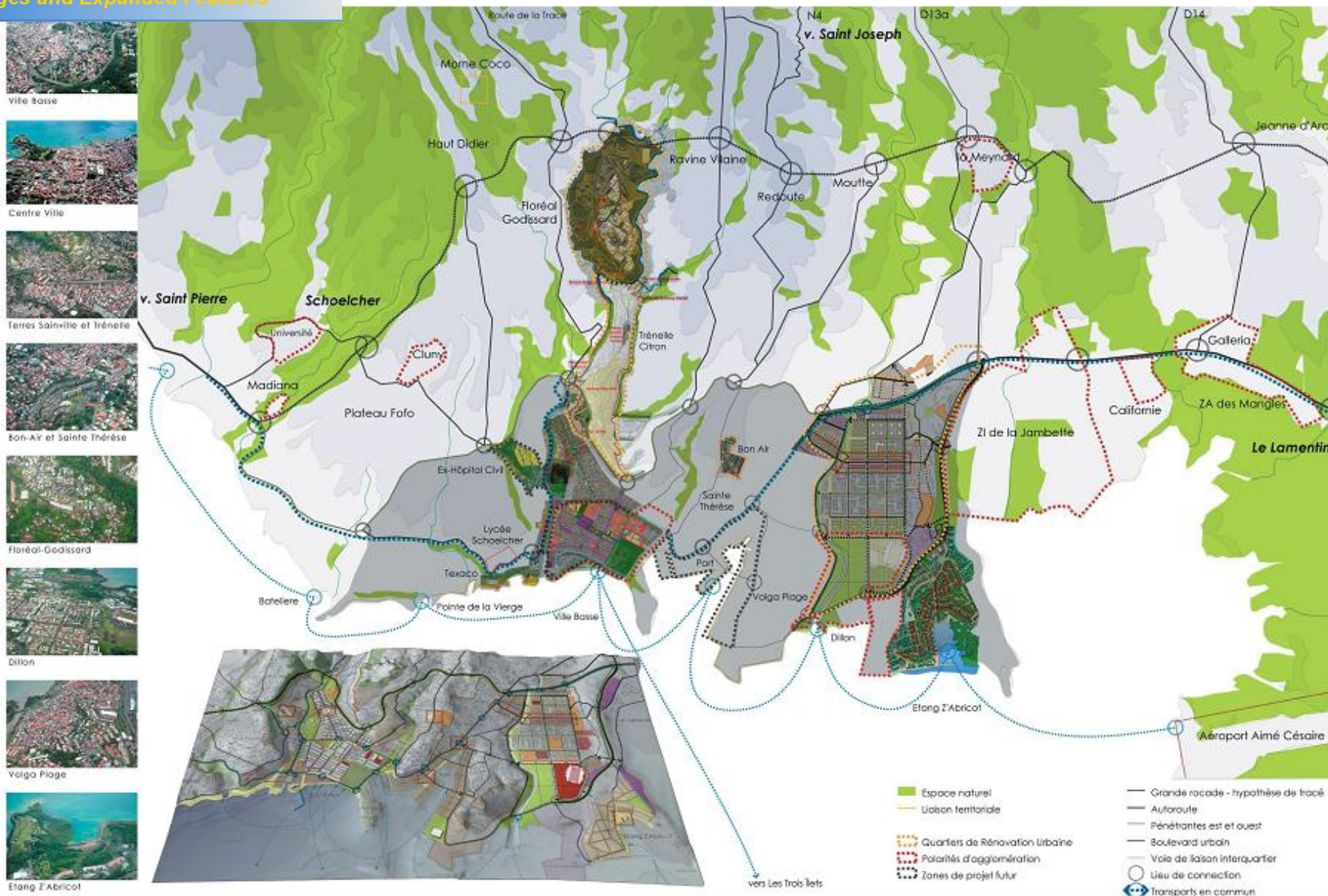


Fonctionnement de la Baie de Fort-de-France



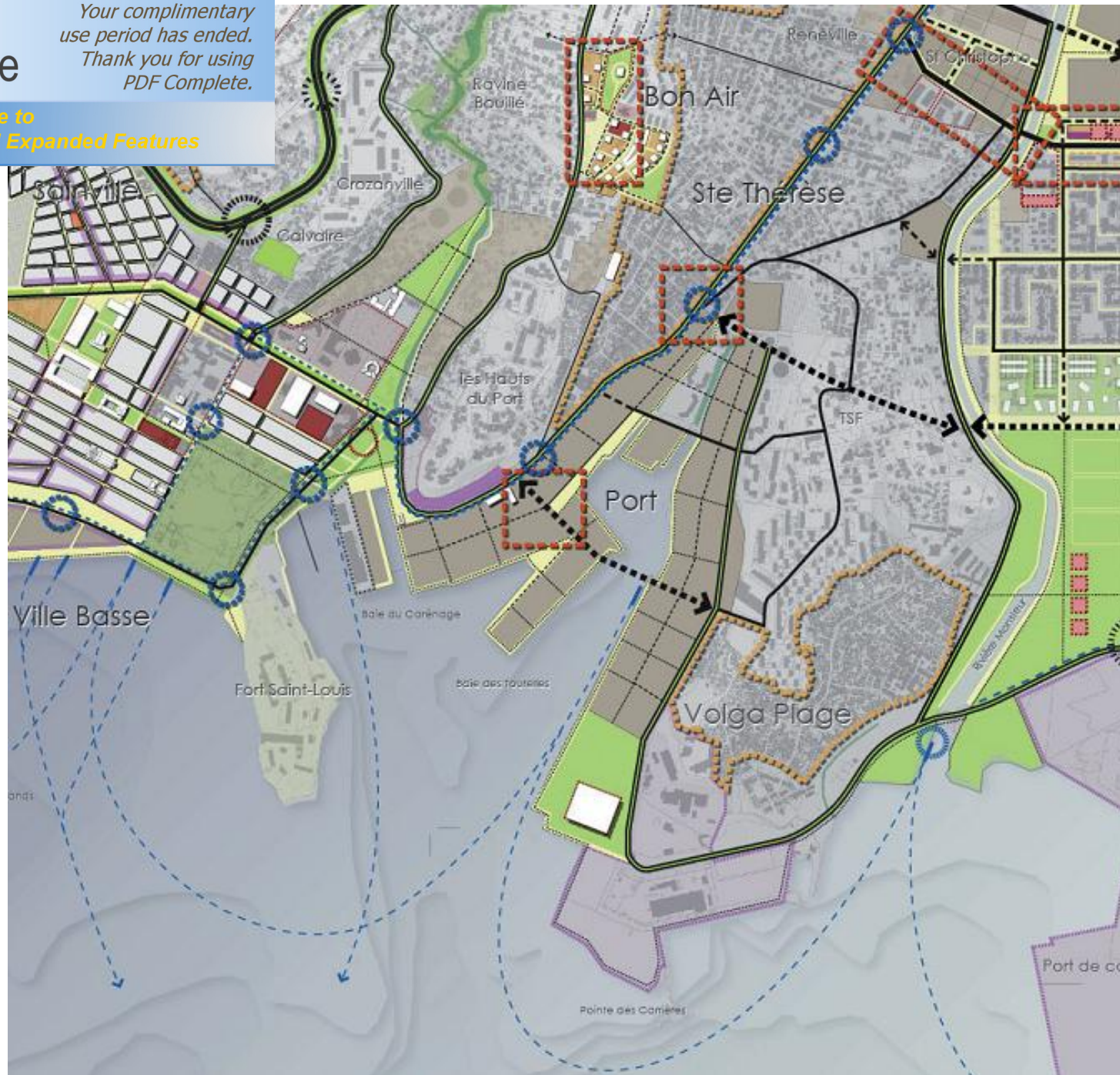
hérence des territoires au nord de la rocade



Plan de la Pointe des Nègres à l'Etang Z'Abricot



Unité géographique	Ville mobile	Ville active	Ville résidentielle	Ville équipée
<p>Les espaces sont classés en fonction de leur destination.</p> <p>Les zones sont classées en fonction de leur destination.</p> <p>A. Zones d'habitat dense</p> <p>B. Zones d'habitat moyen</p> <p>C. Zones d'habitat léger</p> <p>D. Zones d'habitat très léger</p>	<p>1. Définir les zones à développer.</p> <p>2. Définir une nouvelle grille de voirie.</p> <p>3. Définir les zones à développer.</p> <p>4. Définir les zones à développer.</p> <p>5. Définir les zones à développer.</p> <p>6. Définir les zones à développer.</p> <p>7. Définir les zones à développer.</p> <p>8. Définir les zones à développer.</p> <p>9. Définir les zones à développer.</p> <p>10. Définir les zones à développer.</p>	<p>1. Définir les zones à développer.</p> <p>2. Définir les zones à développer.</p> <p>3. Définir les zones à développer.</p> <p>4. Définir les zones à développer.</p> <p>5. Définir les zones à développer.</p> <p>6. Définir les zones à développer.</p> <p>7. Définir les zones à développer.</p> <p>8. Définir les zones à développer.</p> <p>9. Définir les zones à développer.</p> <p>10. Définir les zones à développer.</p>	<p>1. Définir les zones à développer.</p> <p>2. Définir les zones à développer.</p> <p>3. Définir les zones à développer.</p> <p>4. Définir les zones à développer.</p> <p>5. Définir les zones à développer.</p> <p>6. Définir les zones à développer.</p> <p>7. Définir les zones à développer.</p> <p>8. Définir les zones à développer.</p> <p>9. Définir les zones à développer.</p> <p>10. Définir les zones à développer.</p>	<p>1. Définir les zones à développer.</p> <p>2. Définir les zones à développer.</p> <p>3. Définir les zones à développer.</p> <p>4. Définir les zones à développer.</p> <p>5. Définir les zones à développer.</p> <p>6. Définir les zones à développer.</p> <p>7. Définir les zones à développer.</p> <p>8. Définir les zones à développer.</p> <p>9. Définir les zones à développer.</p> <p>10. Définir les zones à développer.</p>



Structure du territoire

Révéler les éléments constructifs



Les espaces naturels et paysagers comme éléments de compréhension du territoire et potentiel d'image et de développement.

Développer la notion de «nature en ville». Cela passe par un contrôle des éléments naturels et aussi la création de nouveaux espaces publics

A. Éléments liés à l'eau

1. Rivière Madame, de la Cour Fruit-à-Pain à la Pointe Simon

- au nord, lit large des Terres Sainville Cour Fruit-à-Pain, Au Béro, Cimetière, Parc Floral
- au sud, lit canalisé du centre ville, rapport au Morné Tartenson, Fontaine Gueydon

2. Rivière Monsieur, de la rocade à l'embouchure

- au nord, lit canalisé
- au sud, lit large, parc de Dillon, vocation sportive

3. Front de mer de la Pointe des Nègres à l'Étang Z'Abricot

- Almadies Régatiers Alizés
Front de mer étroit, bordant le plateau Didier
- Moleçon - Port
Front de mer urbain, Savane, Fort Saint Louis et Yacht Club
- Voûte Plage, Dillon, Port de commerce
Séquence à imaginer : continuité paysagère
- Étang Z'Abricot
front de mer autonome - nouveau quartier de la ville

4. Ravine Bouillé

- Révéler le lit dissimulé

B. Élément liés à la terre

1. Couronnes végétales des mornes

- Préserver les épaisseurs boisées
- Révéler les sites panoramas du Morné Tartenson, Morné Desaix et Orchidées

2. Structures urbaines et axes plantés

- Ville Basse : Refaire la ville sur la ville en préservant la trame des toits
- Mise en réseau des espaces publics : le mail planté, de la Savane au Parc Floral, en passant par l'ex-Palais de Justice, Perrinon et Pax
- Dillon : Étendre la trame sur les franges et prolonger le mail central au nord et au sud

Ville mobile

Fluidifier, hiérarchiser, développer



Principes Directeurs

1. Mettre en synergie les pôles d'agglomération
2. Donner une nouvelle façade à la Ville
3. Diminuer les flux de transit
4. Hiérarchiser la voirie interne
5. Valoriser les nouvelles pénétrantes
6. Convertir la rocade en pénétrante urbaine
7. Compléter le maillage inter-quartier
8. Utiliser la façade maritime
9. Diversifier le stationnement en proximité
10. Qualifier le TCSP sur son intégration urbaine et paysagère et anticiper son impact économique

A. Infrastructures

Rocade : évolution progressive vers un boulevard urbain, à l'image de la section Ddier. Création de nouveaux accès, amélioration de la perméabilité nord sud. Mise en place d'une promenade piétonne, d'un TCSP

Pénétrante est : boulevard urbain mis en réseau avec Dillon et débouchant sur le port

B. TCSP

1. Terre : les boulevards de la Ville Basse

directions est : Aéroport,
ouest : Schoelcher nord : Pont de chaînes

2. Mer, mise en place de la navette de la Baie de Fort-de-France

10 Arrêts : Pointe des Nègres - Pointe de la Vierge - Pointe Simon - Port - Etang Z'Abricols - Aéroport - La Briqueterie - Trois îlets - Pointe du Bout - Anse à l'Âne

C. Pôles intermodaux

Mode de transport	Site	Parking relais
TCSP Terre et Mer	Gare Inter-îles	180 places
TCSP Terre, Mer, droisières	Pointe Simon, Saint-Christophe	1 110 places
Rocade, TCSP	Cour Fruit à Pain	
Pénétrante est	Dillon - stade Perrinon	650 places

D. Piétonnisation du centre ville et réfection des voiries (cf PDRU)

E. Stationnement

Relais : Stade Dillon, Louis Achille, Pont de Chaîne, Au Béra
«Polarités» : Perrinon et Pointe Simon
Provisoire : Savon, Renan

F. Sites de projet associés aux flux

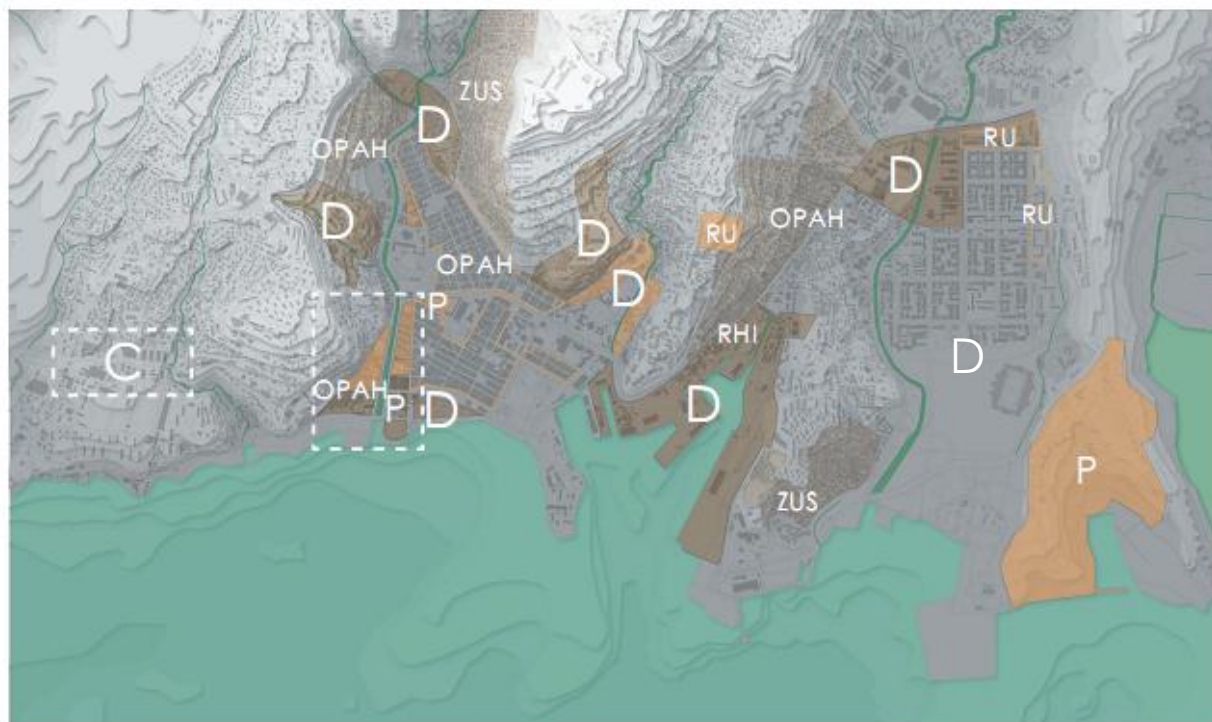
1. Rocade

Création de nouveaux accès directs
implantation d'activités liées aux flux et au Grand Fort-de-France
Ex-Hôpital Civil, Cité Tréneille, Crozanville, Saint-Christophe

2. TCSP

Développement de l'activité et des logements le long de ces axes
Densification autour des stations Pointe Simon, Port

Ville résidentielle Conforter et développer



Conforter OPAH-RU
Réparer RU, RHI, ZUS
Développer des nouveaux quartiers : ZAC

A. Sites de projet futur

Développement de projet HQE, éco-quartiers

Ex-hôpital Civil	5 ha
Port	30 ha
Ravine Bouillé	1,8 ha zone militaire et 2,5 ha RHI la Folie
Cité Trénelle	3,3 ha
Bon Air	4 ha

B. Sites en projet

Etang L'Abricots	
Tot PAX	
Pointe Simon	logements intermédiaires et de standing
Maison des Amériques	100 logements avec appartements

C. Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Terres Sainville
Ermitage
Rive Droite
Sainte Thérèse

D. Rénovation urbaine (ORU)

Quartier Bon Air
Dillon
Roréal-Godissard

E. Résorption de l'habitat insalubre (RHI)

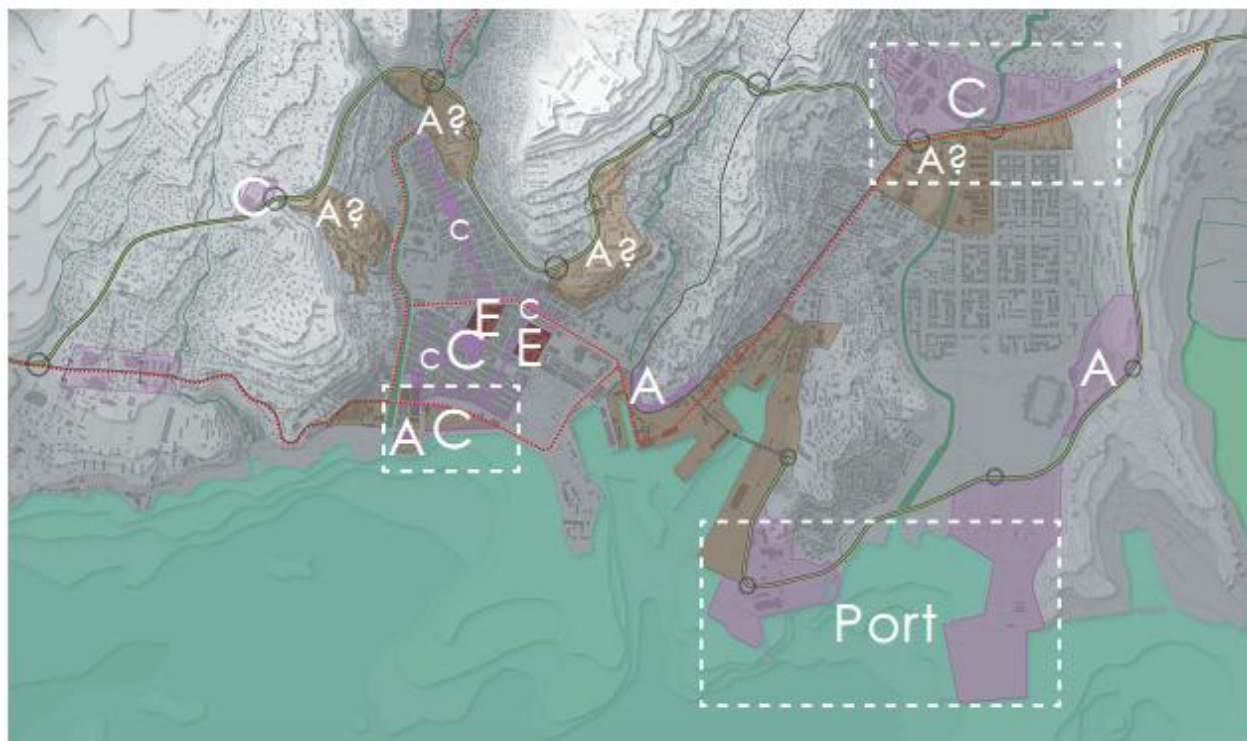
Canal Alarie
Volga Plage
Trénelle Citron
Fonds Populaire - Texaco - Pointe de la Vierge

Principes Directeurs

1. Affirmer le rôle de Ville Capitale comme lieu d'accueil pour l'ensemble des Martiniquais
2. Anticiper un nouvel exode rural en proposant de nouveaux espaces résidentiels
3. Prévenir les éventuels catastrophes naturelles en préparant des aires d'accueil : site potentiel à une urbanisation future, processus d'opération-tirail
4. Organiser une substitution des îlots du centre ville en favorisant une nouvelle forme urbaine, une mixité innovante et une relative densité
5. Proposer de nouveaux quartiers montrant la modernité actuelle (concept HQE)
6. Accompagner le déplacement du centre de gravité de la ville basse vers l'Est en favorisant l'attrait résidentiel pour Dillon. Conserver une capacité de diversification et de densification.
7. Moderniser l'offre de logement tout en conservant la mixité d'une ville centre

Ville active

Organiser, valoriser, développer



A. Structurer les rayonnements et les vocations

International	Port de commerce
Commerce	Pointe Simon et Malecon
Tertiaire	Ville Basse
ZA commerces et activités	Ville Basse - Cascades
	Pénétrantes est et ouest (autour)

B. Création

- Centre commercial Perrinon
- Pointe Simon : bureaux, hôtel, commerces, pépinière d'entreprises
- Bureaux Le Trident
- Cascades 2. Siège de la CACEM
- Carbets d'artisanat d'art sur le mal de la Liberté
- Prolongement des «Cascades»

C. Réhabilitation

- Marché aux poissons
- Grand marché et Marché aux Viandes
- Marché place Latsadio Hearn

D. ZRU

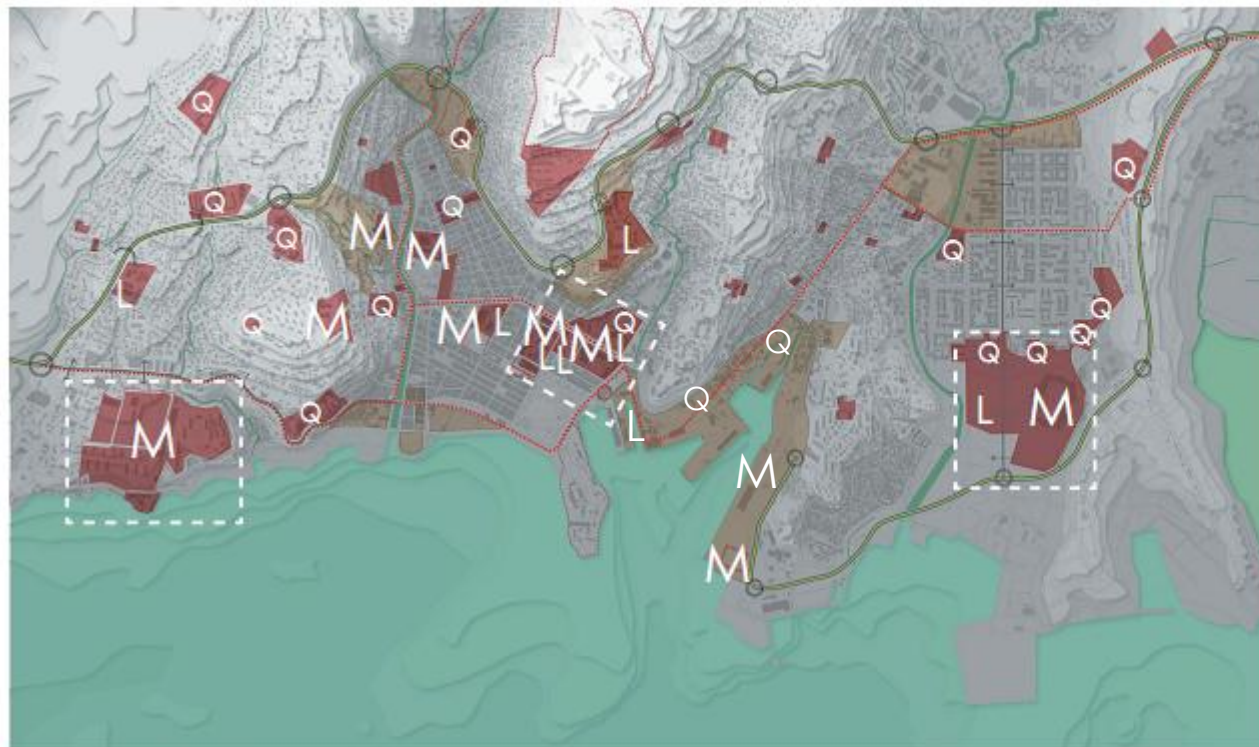
- Terres Sainville
- Extension de la Zone Franche Urbaine (2007), de Dillon...
- à la frange portuaire...
- jusqu'à Pointe Simon

Principes Directeurs

- Hiérarchiser les activités en fonction des localisations. Déplacement endogènes en spécialisant les quartiers. Ville Basse, culture patrimoniale et commerce. Polarité tertiaire en lien avec la Pointe Simon. Organiser l'attractivité confortée par l'extension de la ZFU
- Proposer de nouvelles adresses et de nouveaux produits pour accueillir de l'activité valorisante (lieu de création)
- Maintenir les fonctions traditionnelles et innovantes d'artisanat non polluant.
- Concentrer l'attractivité portuaire à l'Est
- Compléter les activités présentes sur le front maritime (port de pêche, criée, centrale froid)
- Hiérarchiser l'offre ecommerciale en instaurant une logique de proximité

Ville équipée

Développer, compléter, innover



Principes Directeurs

1. Affirmer la centralité et la vocation de centre décisionnel régional et insulaire
2. Diversifier l'offre afin de répondre à une demande sociétale se diversifiant (ex : polyvalence des services, adaptation des temporalités)
3. Valoriser les quartiers et les sites paupérisés par l'implantation d'équipements ou d'espace public d'envergure et rayonnant en oeuvrant au bon fonctionnement, la maintenance et la sécurisation (GUP)
4. Compléter l'offre touristique et artistique consacrant Fort-de-France comme Capitale culturelle, caribéenne et contemporaine.
5. Mailler l'ensemble du territoire par une présence publique (urbanisme de proximité).
6. Adresser les futurs équipements d'agglomération le long d'axes de pénétration important.

A. Structurer les rayonnements et les vocations

1. Martinique
Université, Stade, Musées, Patrimoine et événements
2. Local
Hôtel de Ville
3. Quartier
Scolaire sportif

B. Création

- Cour d'Appel du Tribunal de Fort-de-France
- Tot PAX Cinéma Arts et Essais
- Conseil de Quartier Ville Basse
- Maison des Amériques
- les Postales espace culturel contemporain
- Ex-Palais de Justice : du Sermac au Centre des Arts Afro-Caribéen
- Espace Public Numérique
- Fort Tarlenson

C. Extension

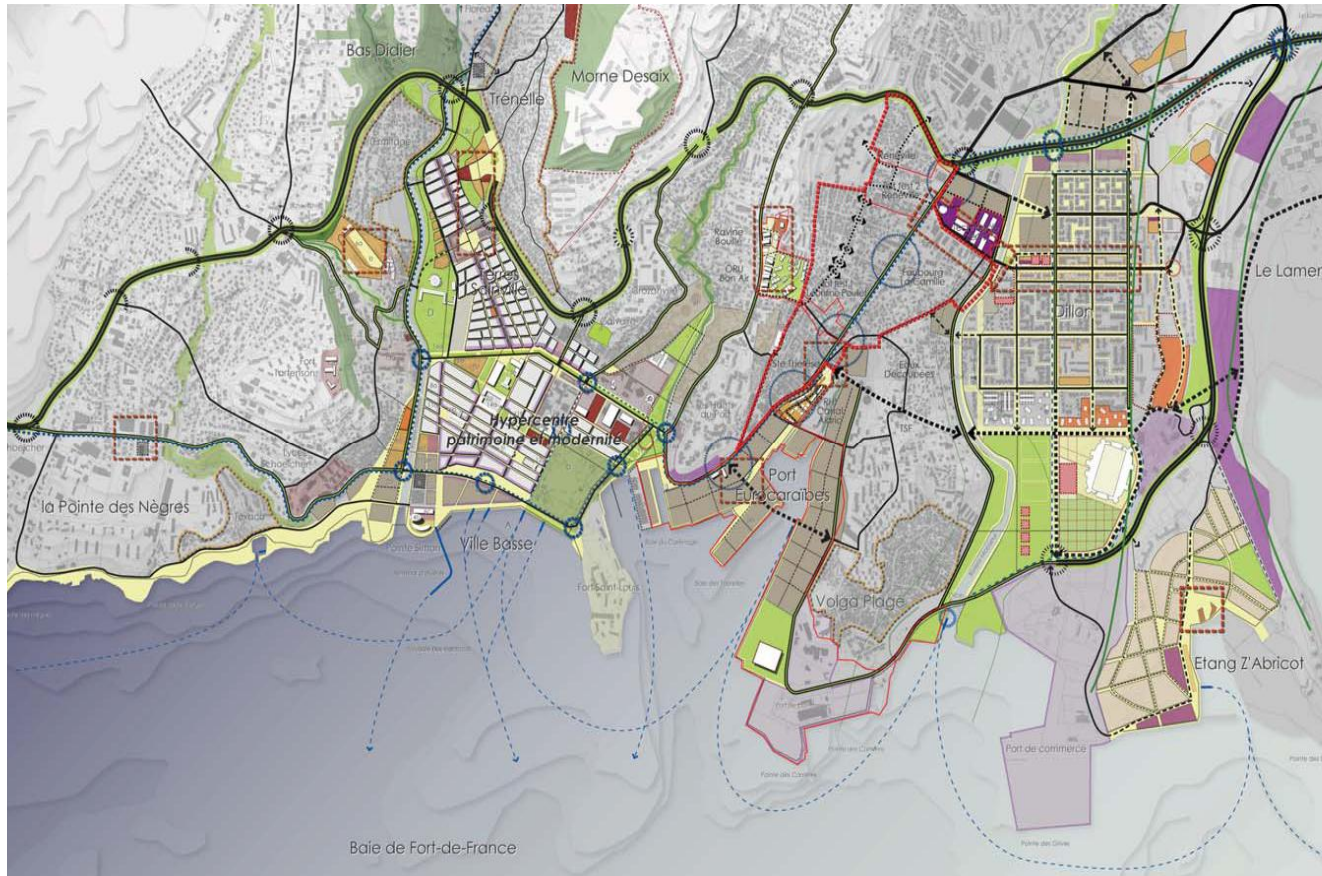
- Musée Départemental Pré-Colombien
- Musée Ethnographique Régional
- Médiathèque Départementale

D. Réhabilitation et/ou Rénovation

- Lycée Schoelcher
- Séminaire Collège
- Pateau sportif Cour Fruit à Pain
- Fort Tarlenson
- Théâtre Municipal
- Cathédrale Saint Louis
- Maison des Syndicats

PNRQAD, Porte Caraïbe

Un positionnement stratégique dans l'armature urbaine de Fort-de-France



Extrait du Schéma Directeur d'Aménagement et de Cohérence du GPV

Positionnement du projet

... Entrée de ville, de Ville-Capitale d'un territoire insulaire où le renouvellement urbain offre une réponse essentielle à l'enjeu de la raréfaction foncière

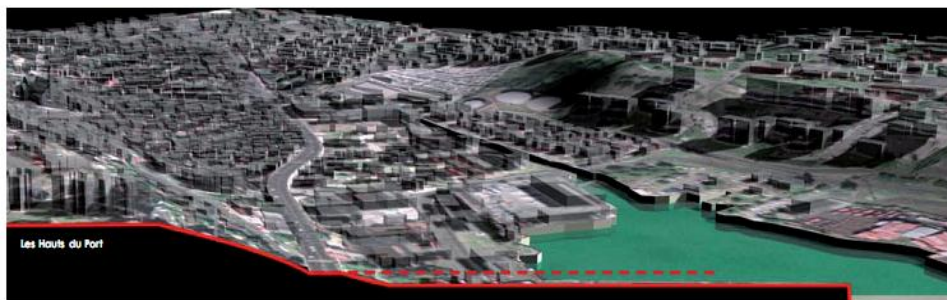
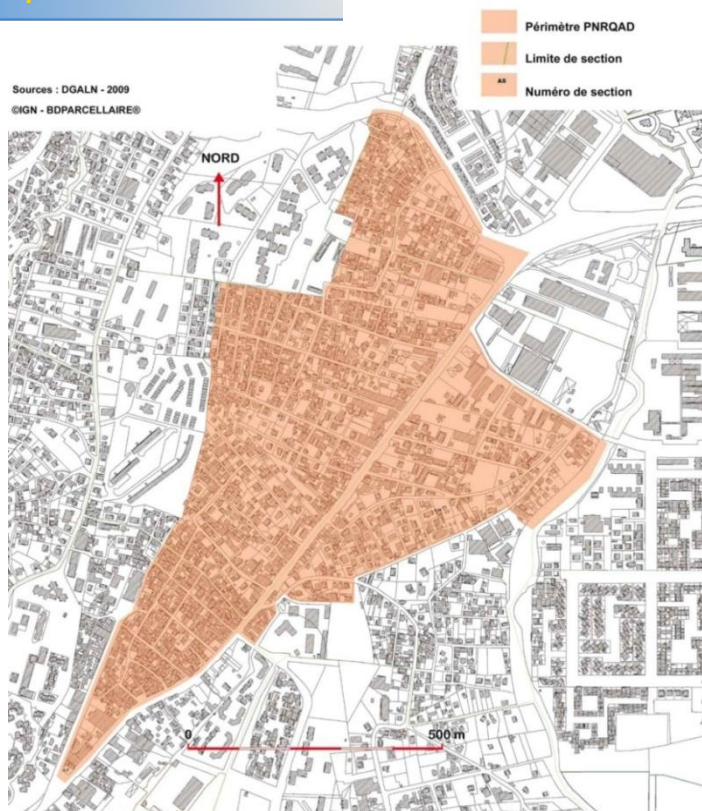
... Interface entre la Ville et la Caraïbe, au cœur d'une Agglomération Centre en pleine mutation

... De part et d'autre de la future colonne vertébrale que sera le TCSP

... Au carrefour de quartiers en pleine rénovation urbaine:

- la Ville « constituée » (Ville basse)
- la Ville « en devenir » (Le Grand Dillon et l'Etang Z'Abriçots)
- l'éco quartier caribéen de Bon-Air
- la Ville « en rattrapage » (RHI, comme Canal Alaric)
- la Frange Portuaire

tion des quartiers anciens dégradés (PNRQAD)



Coupe de l'existant

PNRQAD, Porte Caraïbe

Les dates clés du projet « Porte Caraïbe »

- **Projet PNRQAD (loi de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion) :**
le 25 mars 2009
- **Lancement de l'appel à projet :**
le 13 mai 2009
- **Présentation du dossier « Porte Caraïbe » :**
le 30 juillet 2009
- **Dossier retenu par le MEEDDEM**
le 10 décembre 2009
(décret du 31 décembre 2009)
- **Installation du Comité de Pilotage**
sous la présidence du Maire de Fort-de-France
le 10 Février 2010.
- **Comité d'Engagement:**
Le 7 mars 2011
- **Conventions (PNRQAD, OPAH-RU et CDC) :**
Mai & Juin 2011
- **Engagement opérationnel :**
2ème semestre 2011